

LA ZEC

-Suivez nous sur internet au <https://zecdespasses.reseauzec.com>

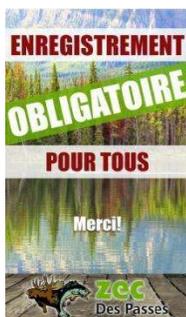


Zec des Passes.ca - Lac-Saint-Jean

zec_des_passes

ENREGISTREMENT

Que vous soyez un propriétaire de chalet, un visiteur, un campeur, un randonneur ou que vous ne faites que passer sur la Zec, il est **obligatoire** d'arrêter au poste d'accueil pour faire votre enregistrement (même pour les détenteurs de forfaits universels et âge d'or) Vous devez obtenir un formulaire d'excursion chaque fois que vous entrez sur le territoire. Vous avez également l'obligation de remettre votre feuillet d'excursion à votre sortie. Des vérifications intensives seront faites par nos assistants cette année. *Règlement #4 sur l'enregistrement dans la Zec des Passes.*



POSTE D'ACCUEIL VIRTUEL

Le poste d'accueil virtuel est accessible via le site de la Zec en cliquant sur l'icône

Service en ligne Enregistrement Achat de droits Réservation

Vous pouvez, après y avoir créé votre profil, acheter vos forfaits saisonniers, vous enregistrer pour une excursion de pêche, de chasse ou un passage. Le paiement se fera par carte de crédit. Vous devez imprimer votre feuillet ou enregistrer celui-ci dans votre téléphone.

ARTICLES PROMOTIONNELS



Notre nouvelle casquette affiche un look sobre et actuel, à porter autant en ville qu'au chalet! En vente au poste d'accueil dès maintenant, mais

faites vite les quantités sont limitées. Seulement 26.00\$ +tx.

CODE D'ÉTHIQUE AQUATIQUE

Afin que la cohabitation entre toutes les activités aquatiques soit harmonieuse, la Zec des Passes s'est dotée d'un code d'éthique régissant cette pratique. Dans celui-ci on retrouve des recommandations sur la qualité de l'eau, sur le bruit, sur la vitesse des embarcations, sur les bateaux de performance, les motomarines et enfin sur le wakeboard, le surf et la traction d'objets gonflables. Bref : « Se conduire avec civisme, augmente le plaisir pour tous! » Ce code d'éthique adopté par les membres lors de l'assemblée générale annuelle du 6 avril 2022 est disponible sur notre site internet et au poste d'accueil.

UNITÉS D'HÉBERGEMENTS

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT votre unité d'hébergement en formule prêt-à-camper, chacune à partir de 131,21\$+tx la nuitée.



LE SITE DU LAC MOFFATT offre une unité de style chalet conventionnel et se trouve aux abords du magnifique lac Moffatt (pêche à l'omble de fontaine). C'est la seule unité d'hébergement aux abords du lac Moffatt. Une embarcation est disponible gratuitement pour les locataires de cette unité. Cette offre de location isolée vous permet de profiter pleinement du secteur et du lac. Une harmonie totale avec la nature!



LE SITE DE LA RIVIÈRE ALEX offre deux unités de style POD éloignées d'environ 25 mètres. Ce site propose un peuplement d'épinettes noires matures et la rivière Alex agrémentera très certainement votre séjour!

TOLÉRANCE ZÉRO



La Zec des Passes applique la tolérance Zéro en ce qui concerne les abus verbales ou physique envers ses employés :

- Paroles désobligeantes,
- Gestes agressifs
- Blagues ou propos à caractère sexuel
- Menaces ou intimidation

Merci de votre collaboration!

DROIT D'USAGE D'ACTIVITÉS RÉCRÉOTOURISTIQUES

Le droit d'usage d'activités récréotouristiques permet à tous les utilisateurs de participer équitablement au maintien des infrastructures et services tels : la signalisation avancée, cartographie et circuits numériques, stationnement d'accès au 22 km, surveillance, Pavillon d'accueil Alain Larouche (lac Moffatt), toilettes sèches, panneaux d'interprétation, rampes de mise à l'eau, site écotoxicologique aménagé et cartographies marines.

Il s'applique aux activités de pratique de VTT, récolte de produits forestiers non ligneux. (bleuets, if, champignons) et descentes de rivière, canot/kayak. 3.00\$+tx par personne/famille par séjour 15.00\$+tx par personne/famille par saison NB. Ce droit non cumulatif s'applique aux clients **qui n'ont pas** acquitté de droit pour une autre activité.

*Droit de passage en sus.

GUICHET DE SORTIE

Avec plus de 23 000 passages en 2022, la Zec des Passes désire améliorer encore la fluidité à son poste d'accueil principal et assurer la sécurité de ses travailleurs et des clients. Un nouveau guichet de sortie sera donc en fonction dès l'ouverture le 5 mai 2023.



Voici ce que vous devez savoir sur ce guichet.

- La voie de circulation pour les sorties demeure la même, le guichet est situé sur le devant du poste d'accueil (face au grand chemin).
- Ce guichet servira uniquement à l'enregistrement des sorties.
- Tous les utilisateurs, Zec et hors Zec, pourront y passer.
- Le guichet d'entrée, lui, demeure en fonction. (derrière le poste d'accueil)
- En dehors des heures d'ouverture du poste d'accueil, déposer votre feuillet dans la boîte prévue à cet effet.

Rappel: TOUT utilisateur est dans l'obligation d'arrêter au poste d'accueil à sa sortie du territoire.

➢ **Le fonctionnement est simple:** Avancer jusqu'au guichet et présenter votre feuillet d'enregistrement (papier ou électronique) à l'employé au guichet.

Vous avez des prises? on vous demandera d'avancer de 15m jusqu'à la pesée. Ensuite, il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter bon retour!

PÊCHE

PEAU DU POISSON

Lorsque vous transportez du poisson, vous devez toujours laisser un **morceau de peau** sur les poissons pour en identifier l'espèce. Pour le doré, il doit être transporté en entier ou en filets coupés en portefeuille.



OUVERTURE DU LAC BERNABÉ

L'ouverture du mythique lac Bernabé sera **le vendredi 26 mai 2022**. La limite de prises est de 2 touladis. Notez que ce lac sera fermé dès que le quota de touladis sera atteint.

Attention : L'ouverture de la pêche au brochet étant le 1 juin 2023, toute capture de brochet sur ce lac devra être remise à l'eau.

PLAN DE GESTION DU DORÉ 2017-2026

La réglementation pour la pêche au doré est toujours en vigueur sur la Zec des Passes. Pour les zones 28 et 29, il faut remettre à l'eau les dorés d'une taille inférieure à 32 cm et supérieure à 47cm.

FÊTE DE LA PÊCHE



La Fête de la pêche est de retour cette année à la Zec des Passes! Des activités d'initiation à la pêche pour les jeunes se dérouleront au site du lac à Moffat les 3 et 4 juin 2023. L'ensemble des modalités d'inscriptions sera disponible au poste d'accueil et sur notre page Facebook.

PÊCHE AU DORÉ ET AU BROCHET

Le ministère a établi l'ouverture de la pêche au doré et au brochet à date fixe chaque année, soit le 1 juin. Les pêcheurs doivent donc remettre à l'eau ces espèces s'il y a des captures avant cette date.

CONCOURS « DÉCLARE TES PRISES »

Un chasseur ou un pêcheur parmi ceux qui auront déclaré du poisson ou du petit gibier durant la saison, sera l'heureux gagnant d'un certificat-cadeau d'une valeur de 500\$ chez Sports DRC. Le tirage se fera électroniquement à la fin de la saison 2023. Pensez-y, c'est notre ressource.



REMISE À L'EAU

La remise à l'eau est une opération délicate qu'il faut accomplir avec minutie pour donner toutes les chances au poisson de survivre.

- Privilégiez les hameçons circulaires;
- Rincez-vous les mains dans l'eau avant de manipuler le poisson pour ne pas enlever la couche protectrice de mucus sur son corps;
- Évitez de toucher ses branchies et ses yeux;
- Limitez le temps de manipulation hors de l'eau à moins de 15 secondes;
- Retirez l'hameçon délicatement en utilisant des pinces à long bec ou coupez la ligne le plus près possible de l'hameçon s'il est trop profondément engagé.



Les pêcheurs sur le territoire de la Zec des Passes

doivent informer les préposés s'ils sont témoins de capture d'espèces de poissons inconnus dans un secteur spécifique de la Zec. Ces informations permettent de réaliser un suivi rigoureux de ces plans d'eau en collaboration avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

LOCATION D'EMBARCATIONS

Il est possible de faire la location d'embarcation à partir du poste d'accueil de St-Ludger-de-Milot et aux abords même de certains lacs d'intérêt. Vous n'avez qu'à apporter votre canne et votre coffre à pêche. Les rames et VFI sont fournis avec l'embarcation. Il est préférable de réserver votre embarcation pour vous en assurer la disponibilité.

VILLÉGIATURE

CAMPING RUSTIQUE DU LAC CÔTÉ ET DE LA RIVIÈRE ALEX

Deux sites de camping rustique saisonniers ou courts séjours sont maintenant disponibles au lac Côté et près de la rivière Alex dans le secteur Bernabé. Ces sites qui sauront charmer les amateurs de nature comptent trois emplacements chacun qui peuvent accueillir, tente, tente-roulotte, campeur motorisé ou roulotte de



voyage. On y retrouve des toilettes sèches et des puits d'évacuation des eaux ménagères.

CANOT SUR LA PETIT RIVIÈRE PÉRIBONKA

La Petite rivière Péribonka est l'une des plus belles rivières de la Zec des Passes pour pratiquer le canotage. Plusieurs groupes de canoteurs en font la descente chaque année de juin à septembre. Ce magnifique cours d'eau est souvent comparé à la rivière Bonaventure et à la rivière Sainte-Marguerite, par les canoteurs qui la fréquentent. La Zec des Passes a développé un site de camping pour la deuxième nuitée aux abords de la rivière à environ 22 kilomètres du départ au lac du Camp. Ce site écotouristique permet d'avoir accès au poste d'accueil secondaire de la Zec des Passes. Il donne aussi accès à certains services comme des plateformes pour tente, plateforme avec toit, une toilette sèche, un quai et du bois de chauffage. Assurez-vous de réserver vos emplacements avant votre excursion. Pour en savoir plus sur cette activité et consulter la cartographie, visitez notre site internet sous l'onglet *Canot & Circuits proposés*.



CHASSE

RESPECT DURANT LA CHASSE

Chaque année, la période de chasse aux gros gibiers est attendue par près de 2000 chasseurs et chasseuses sur le territoire de la Zec. Nous invitons donc tous les utilisateurs à faire preuve de respect envers ceux qui pratiquent ce loisir. Autant que possible, réduisez vos déplacements près des sites d'affût, respectez les aménagements des



chasseurs et porter un dossard orange lors de vos déplacements, même si vous ne chassez pas.

SITES D'AFFÛT

Les chasseurs qui désirent renouveler l'enregistrement d'un site d'affût pourront le faire du 1 juillet au 21 septembre 2023 en faisant l'achat de l'autocollant 2023 au coût de 3.00\$tx incl. Notez que pour renouveler un site qui n'aurait pas été activé en 2022, le chasseur devra payer l'activation 2022 avant de pouvoir renouveler pour 2023.

Les résidents de l'extérieur peuvent renouveler leurs sites par téléphone. En 2023, des modifications sont apportées aux *Modalités de gestion des sites d'affût*, afin d'en savoir plus sur ces améliorations, consultez notre site internet dans la section CHASSE ou demandez votre copie à nos postes d'accueil.



En 2023, le mâle, la femelle et le veau seront permis. Bonne chasse!

RÉSEAU ROUTIER

COMMUNICATION RADIO

La sécurité des utilisateurs est une priorité pour la Zec des Passes, afin de prévenir les accidents, annoncez votre présence à l'aide d'une radio émettrice de type CB sur le canal #10.



OPÉRATIONS FORESTIÈRES

Abonnez-vous à nos communiqués et à notre page Facebook pour rester informés au sujet des opérations forestières sur le territoire de la Zec.

VOIE DE CONTOURNEMENT VTT



Ce sentier balisé qui longe le chemin des Passes entre les kilomètres 22 et 27 offre une alternative sécuritaire pour les nombreux utilisateurs de véhicules hors route de ce secteur. Il est maintenant possible pour les quadistes d'utiliser un sentier de VHR conforme qui accède aux secteurs Grandes Pointes, Brûlé, Bleuets Secs et Moffat. Bonne randonnée!

TRAVAUX DU RÉSEAU ROUTIER

Vous avez des demandes de travaux? Écrivez-nous au admin@zecdespasses.com en mentionnant les détails des problématiques que vous avez observées, les points GPS et des photos si possible. N'oubliez pas vos coordonnées pour que nous puissions communiquer avec vous pour en discuter. Aussi, vous pouvez toujours remplir un formulaire de commentaire disponible aux postes d'accueil.



Notez que seuls les commentaires écrits seront analysés et traités dans les meilleurs délais. Pour connaître le nom de votre représentant de secteur, communiquez avec l'administration de la Zec.

NUMÉROS D'URGENCE

-Pour une urgence : à partir d'un téléphone satellite 418-748-7575 et à partir d'un téléphone cellulaire 418-522-1515 (Ces numéros sont l'équivalent du 9-1-1, ils vous permettent d'entrer en contact avec un site d'urgence régional. Ils permettront de mieux situer l'endroit où vous êtes sur la Zec des Passes);

-Lors de feux de forêt, vous pouvez obtenir de l'information sur le site internet suivant : www.sopfeu.qc.ca;

-Pour dénoncer tout acte de braconnage : A.P.F. d'Alma (Agent de Protection de la Faune) 418-668-0128. En cas d'absence : 1-800-463-2191.



-En cas de vol : Sûreté du Québec de Dolbeau-Mistassini 418-276-2871 ou à Alma au **418-662-6606**.

VOS ADMINISTRATEURS

M. Donald Pilote (président),
M. Réjean Savard (vice-président/faune),
M. Laurier Tremblay (secrétaire-trésorier),
M. Alain Simard (immobilisations),
M. Gérald Fortin (voirie),
M. Sabin Bouchard (faune),
M. Steves Simard (récréotourisme),
M. Patrick Savard (récréotourisme),
M. Frédérick Gagnon (directeur général).
Le conseil d'administration et les employés de la Zec vous souhaitent une bonne saison 2023!

Le conseil d'administration
de la Zec des Passes

Une des rares Zecs où vous pouvez pêcher
la truite mouchetée, la truite grise, le doré et le brochet

